

# L'environnement en Europe État et perspectives 2020

Synthèse



Photo de couverture : © Simon Hadleigh-Sparks, My City/EEA

**Avertissement juridique**

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement les opinions officielles de la Commission européenne ou d'autres institutions de l'Union européenne. L'Agence européenne pour l'environnement et toute autre personne ou entreprise agissant au nom de l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent document.

**Droits d'auteur**

© Agence européenne pour l'environnement, 2019  
Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

D'autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2019

ISBN 978-92-9480-120-3  
doi: 10.2800/229803

Agence européenne pour l'environnement  
Kongens Nytorv 6  
1050 Copenhagen K  
Danemark

Tél. +45 33 36 71 00  
Internet: [eea.europa.eu](http://eea.europa.eu)

# **L'environnement en Europe État et perspectives 2020**

**Synthèse**









# Le plus grand défi de ce siècle

L'édition 2020 du rapport sur l'environnement (SOER 2020), intitulé « L'environnement en Europe – état et perspectives 2020 », est publié à un moment décisif. Nous sommes confrontés à des défis urgents en matière de durabilité, qui nécessitent des solutions systémiques urgentes. Tel est le message sans équivoque adressé aux décideurs politiques en Europe et dans le monde. La promotion d'un développement international qui intègre équitablement les considérations sociétales, économiques et environnementales constitue le principal défi de ce siècle.

Le présent rapport est le 6<sup>e</sup> SOER publié par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). Cette édition 2020 recense les écarts importants entre l'état de l'environnement et les objectifs stratégiques à court et long terme de l'Union européenne. Il convient de satisfaire aux attentes des citoyens, qui aspirent à vivre dans un environnement sain. Cela demande de porter une attention renouvelée à la mise en œuvre des politiques nationales et de l'Union.

Cela dit, il ne suffit pas d'en faire plus ; il convient également d'agir différemment. Au cours des dix années à venir, les enjeux environnementaux et climatiques mondiaux appelleront des réponses très différentes de celles qui ont été apportées ces 40 dernières années. Le présent rapport a pour objectif d'éclairer les discussions sur les politiques de l'Europe à l'horizon 2030, y compris sur les trajectoires à prendre d'ici à 2050 et au-delà.

Ces politiques futures doivent s'appuyer sur les réponses existantes qui sont apportées aux défis environnementaux et climatiques — l'*acquis* — ainsi que sur les connaissances les plus récentes, ce qui nécessite des approches

fondamentalement différentes, tant pour décider *ce que* nous devons faire que pour décider *comment* nous devons le faire.

Le sentiment d'urgence ne saurait être sous-estimé. Rien qu'au cours des 18 derniers mois, plusieurs rapports scientifiques majeurs ont été publiés par le GIEC, l'IPBES, le GIER et les Nations Unies (1). Tous ces rapports vont dans le même sens : les trajectoires actuelles sont fondamentalement non durables ; ces trajectoires sont interconnectées et liées à nos principaux systèmes de production et de consommation ; et le temps commence à manquer pour apporter des réponses crédibles qui permettront d'infléchir la tendance.

L'appel à des transitions fondamentales en faveur de la durabilité au sein des principaux systèmes qui façonnent l'économie et la vie de la société moderne en Europe — en particulier dans les secteurs de l'énergie, de la mobilité, du logement et de l'alimentation — n'est pas nouveau. En effet, nous avons déjà lancé cet appel dans les éditions 2010 et 2015 du SOER et, ces dernières années, l'Union a ancré cette idée dans des initiatives stratégiques importantes, telles que les paquets sur l'économie circulaire et la bioéconomie, les politiques climatiques et énergétiques pour 2030 et 2050 et son futur programme de recherche et d'innovation. En outre, l'initiative de l'Union en faveur d'une finance durable est la première du genre à s'interroger sérieusement sur le rôle que le système financier peut jouer pour amorcer les changements nécessaires.

Cependant, c'est une chose de faire évoluer les mentalités, mais c'en est une autre d'induire des changements effectifs. Il faut désormais mettre l'accent sur le renforcement, l'accélération, la rationalisation et la mise en œuvre

(1) Rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C, le changement climatique et les terres ; rapport de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) intitulé « Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services » ; rapport du Groupe international d'experts sur les ressources (GIER) intitulé « Global Resources Outlook » ; rapport des Nations Unies intitulé « UN Environment Global Environment Outlook 6 ».

des nombreuses solutions et innovations — à la fois technologiques et sociales — qui existent déjà, tout en stimulant davantage la recherche et le développement, en promouvant les changements de comportement et, surtout, en écoutant et en faisant participer les citoyens.

Nous ne pouvons pas sous-estimer la dimension sociale. Les appels à une transition juste sont clairs et compréhensibles, et ils nous incitent à accorder toute l'attention voulue à ceux qui pourraient être lésés par l'économie sobre en carbone. La répartition inégale des coûts et des bénéfices découlant des changements systémiques est désormais reconnue par les décideurs politiques, mais elle nécessite une connaissance approfondie, une participation citoyenne et des réponses efficaces.

Nous ne pouvons pas non plus ignorer la jeunesse européenne, qui fait de plus en plus entendre sa voix pour exiger une réponse plus ambitieuse face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Si nous ne parvenons pas à infléchir les tendances actuelles au cours des dix prochaines années, les inquiétudes qu'ils nourrissent envers l'avenir se révéleront fondées.

L'édition 2020 du SOER ne fournit pas toutes les réponses à ces enjeux complexes. Néanmoins, cette publication est

l'évaluation intégrée la plus complète de l'AEE à ce jour, et la première qui examine rigoureusement les enjeux systémiques dans le cadre des transitions en faveur de la durabilité que nous devons opérer en tant que société. Elle s'appuie sur 25 années d'expérience en matière de données, d'analyses et de politiques de l'Union ainsi que sur les connaissances d'EIONET, notre réseau unique de pays membres européens.

Nous ne pouvons pas prédire l'avenir, mais nous pouvons le construire. Nous sommes convaincus que le présent rapport constitue une source précieuse et opportune de connaissances, qui peut orienter les discussions sur les futures politiques climatiques et environnementales de l'Union. Il peut également aider à façonner les réponses européennes au programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (Agenda 2030) et à ses objectifs de développement durable (ODD). L'Europe doit être le fer de lance de la transition planétaire vers un environnement sain dans un monde juste et durable. L'idée d'un pacte vert pour l'Europe, présenté comme la priorité absolue dans les orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2019-2024, peut fournir un excellent cadre d'action, en garantissant le type de pensée systémique et d'innovation nécessaires pour opérer cette transition et créer un avenir dont nous serons tous fiers.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bruyninckx', with a small dash at the end.

**Hans Bruyninckx**

Directeur exécutif de l'Agence européenne pour l'environnement



# Le SOER 2020 en bref

**E**n 2020, l'Europe fait face à des défis environnementaux d'une ampleur et d'une urgence sans précédent. Bien que les politiques climatiques et environnementales de l'Union aient apporté des bienfaits considérables ces dernières décennies, l'Europe reste confrontée à des problèmes persistants dans des domaines tels que la perte de la biodiversité, l'utilisation des ressources, l'incidence du changement climatique et les risques environnementaux pour la santé et le bien-être. Les grandes tendances mondiales, telles que l'évolution démographique, intensifient de nombreux enjeux environnementaux, tandis que les mutations technologiques rapides s'accompagnent de nouveaux risques et de nouvelles incertitudes.

Reconnaissant ces enjeux, l'Union s'est fixé un certain nombre d'objectifs en matière de durabilité à long terme, l'objectif général étant de « bien vivre, dans les limites de notre planète ». Ces objectifs ne pourront être atteints que moyennant une évolution radicale et rapide de la nature et de l'ambition des réponses de l'Europe. L'Europe doit trouver les moyens de transformer les principaux systèmes sociétaux à l'origine des pressions environnementales et climatiques et des incidences sur la santé, en repensant non seulement les technologies et les processus de production, mais aussi les modèles de consommation et les modes de vie. Cela exigera une action immédiate et concertée, impliquant divers domaines et acteurs stratégiques de la société, pour permettre un changement systémique.

En 2020, l'Europe est à la croisée des chemins. Ses dirigeants ont la possibilité d'influencer les évolutions futures — ce que leurs successeurs ne pourront plus faire. Les dix prochaines années auront, par conséquent, une importance décisive dans la détermination des opportunités pour l'Europe au 21<sup>e</sup> siècle.

Telles sont, en bref, les principales conclusions du rapport intitulé « L'environnement en Europe – état et perspectives 2020 » (SOER 2020). Ce rapport dresse un bilan détaillé de l'environnement en Europe pour soutenir la gouvernance et informer le public. À l'instar de tous

les rapports de l'AEE, il s'appuie sur les travaux du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (EIONET), qui reflète un partenariat entre l'AEE, ses 33 pays membres et six pays coopérants.

La compréhension de l'état, des tendances et des perspectives de l'environnement en Europe passe par une approche intégrée tenant compte des facteurs complexes du changement de notre environnement et de ses conséquences. Le SOER 2020 fournit de telles informations: il présente le cadre mondial qui détermine l'évolution de l'Europe (première partie), les tendances et les perspectives pour différents secteurs de l'environnement en Europe (deuxième partie) ainsi que les facteurs qui restreignent ou facilitent les transformations en profondeur (troisième partie). Une quatrième partie contenant une réflexion sur la manière dont l'Europe peut modifier sa trajectoire et s'assurer un avenir durable clôt le rapport.

Le SOER 2020 recense un grand nombre de défis et d'obstacles, mais également des raisons d'espérer. Les citoyens européens expriment de plus en plus leur frustration face aux lacunes en matière de gouvernance environnementale et climatique. Les connaissances sur les enjeux et les réponses systémiques s'améliorent et se reflètent de plus en plus dans les cadres politiques de l'Union. Parallèlement, des innovations ont vu le jour rapidement ces dernières années, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, des modèles économiques et des projets communautaires. Certaines villes et régions sont à l'avant-garde en ce qui concerne l'ambition et la créativité ; elles expérimentent d'autres façons de vivre, de travailler et de partager des idées à travers des réseaux.

Toutes ces évolutions sont importantes, car elles permettent aux gouvernements d'insuffler une ambition nouvelle aux politiques, aux investissements et aux actions. Elles contribuent également à sensibiliser les citoyens, en les encourageant à repenser leurs comportements et leurs modes de vie. L'Europe doit saisir ces occasions, en utilisant tous les moyens dont elle dispose pour opérer un changement profond au cours des dix prochaines années.



## **L'environnement en Europe dans un cadre mondial en pleine mutation**

En matière d'environnement et de durabilité, les enjeux auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui trouvent leur origine dans les évolutions mondiales de ces dernières décennies. Au cours de cette période, la « grande accélération » de l'activité sociale et économique a transformé la relation que les êtres humains entretiennent avec l'environnement. Depuis 1950, la population mondiale a triplé, passant à 7,5 milliards d'habitants ; le nombre de personnes vivant en milieu urbain a quadruplé, atteignant plus de 4 milliards de personnes ; la production économique a été multipliée par 12, à l'instar du recours aux engrais à base d'azote, de phosphate et de potassium ; et l'utilisation d'énergie primaire a été multipliée par 5. À l'avenir, ces évolutions mondiales devraient se poursuivre, exerçant des pressions croissantes sur l'environnement. La population mondiale devrait croître de près d'un tiers, atteignant 10 milliards de personnes d'ici 2050. À l'échelle mondiale, l'utilisation des ressources pourrait doubler d'ici 2060, les besoins en eau augmentant de 55 % d'ici 2050 et les besoins en énergie augmentant de 30 % d'ici 2040.

Cette grande accélération a indéniablement apporté des bienfaits considérables, atténuant les souffrances et accroissant la prospérité dans de nombreuses régions du monde. Par exemple, la part de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté a sensiblement diminué, passant de 42 % en 1981 à moins de 10 % en 2015. Pourtant, ces évolutions ont également causé des dégâts généralisés aux écosystèmes. Au niveau mondial, environ 75 % du milieu terrestre et 40 % du milieu marin sont à présent fortement touchés. La Terre fait face à une perte exceptionnellement rapide de la biodiversité et, à l'heure actuelle, le nombre d'espèces menacées d'extinction est plus élevé qu'à aucun autre moment dans l'histoire humaine. En effet, il y a tout lieu de penser qu'une sixième extinction massive de la biodiversité est en cours.

De même, la plupart des modifications du système climatique mondial observées depuis 1950 sont sans précédent depuis des décennies, voire des millénaires. Elles sont largement imputables aux émissions de gaz à effet de serre attribuables aux activités humaines, telles que la combustion de carburants fossiles, l'agriculture et la déforestation.

Ces pressions causent un tort considérable, à la fois directement et indirectement, pour la santé et le bien-être des êtres humains. Le fardeau mondial de la morbidité et de décès prématurés liés à la pollution environnementale est déjà trois fois plus élevé que celui attribuable au SIDA, à la tuberculose et au paludisme combinés. Si les pressions entraînent l'effondrement d'écosystèmes tels que l'Arctique,

les récifs coralliens et la forêt amazonienne, la poursuite de cette « grande accélération » pourrait même multiplier les menaces aux lourdes conséquences. Des modifications irréversibles et soudaines de ce type pourraient sensiblement amoindrir la capacité de la nature à assurer des services indispensables, comme fournir des denrées alimentaires et des ressources, préserver la propreté de l'eau et la fertilité des sols et amortir les effets des catastrophes naturelles.

En tant que fer de lance de l'industrialisation, l'Europe a joué un rôle déterminant dans l'évolution de ces mutations mondiales. À l'heure actuelle, elle continue de consommer plus de ressources que de nombreuses autres régions de la planète et de contribuer à la dégradation de l'environnement plus que beaucoup d'autres régions. Pour répondre à ces niveaux de consommation élevés, l'Europe dépend de ressources extraites ou utilisées dans d'autres parties du monde, telles que l'eau, les terres, la biomasse et d'autres matières. Par conséquent, la plupart des conséquences environnementales associées à la production et à la consommation européennes se font sentir en dehors de l'Europe.

Collectivement, ces réalités représentent un défi de taille pour l'Europe et les autres régions du monde. Les trajectoires actuelles des évolutions sociales et économiques détruisent les écosystèmes qui assurent l'avenir de l'humanité. La transition vers des solutions durables nécessitera des réductions rapides et à grande échelle des pressions environnementales, allant largement au-delà des réductions actuelles.

## **L'environnement en Europe en 2020**

Alors que la nature et la portée des enjeux climatiques et environnementaux mondiaux apparaissent désormais plus clairement, les cadres d'action politique ont évolué. Le cadre de la politique environnementale de l'Union (l'acquis environnemental) est de plus en plus déterminé par des visions et des objectifs ambitieux à long terme. En ce qui concerne l'environnement et la société en Europe, une vision d'ensemble est exposée dans le septième programme d'action pour l'environnement (7<sup>e</sup> PAE), qui prévoit que, en 2050 :

« Nous vivons bien, dans les limites écologiques de notre planète. Nous devons notre prospérité et la bonne santé de notre environnement à notre économie innovante et circulaire, qui ne connaît pas de gaspillages et dans laquelle les ressources naturelles sont gérées de manière de manière à renforcer la résilience de notre société. Notre croissance à faibles émissions de CO<sub>2</sub> est depuis longtemps dissociée de l'utilisation des ressources, ce qui a créé la dynamique nécessaire à l'émergence d'une économie mondiale durable ».

Les politiques environnementales de l'Union sont élaborées en fonction de trois priorités thématiques énoncées dans le 7<sup>e</sup> PAE : 1) protéger, conserver et améliorer le capital naturel de l'Union ; 2) faire de l'Union une économie efficace dans l'utilisation des ressources, verte, compétitive et à faibles émissions de carbone ; et 3) protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement. Ces dernières années, l'Union a également adopté une série de politiques-cadres stratégiques qui mettent l'accent sur la transformation de l'économie et de certains systèmes de l'Union (par exemple, énergie, mobilité) de manière à assurer la prospérité et l'équité tout en protégeant les écosystèmes. Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies complètent ces cadres, en favorisant une logique de transformation en profondeur, qui reconnaît l'interdépendance des objectifs sociaux, économiques et environnementaux.

À l'aune de la vision à long terme et des objectifs stratégiques de l'Europe qui l'accompagnent, il est manifeste que l'Europe ne progresse pas suffisamment dans la résolution des problèmes environnementaux. Dans le SOER 2020, la conclusion de l'évaluation des tendances récentes et des perspectives est claire: les politiques se révèlent plus efficaces pour réduire les pressions environnementales que pour protéger la biodiversité et les écosystèmes, ainsi que la santé et le bien-être des êtres humains. En dépit des succès de la gouvernance environnementale européenne, des problèmes persistent et les perspectives relatives à l'environnement en Europe dans les décennies à venir sont décourageantes (tableau ES.1).

Le capital naturel n'est manifestement pas encore protégé, conservé, ni amélioré conformément aux ambitions exposées dans le 7<sup>e</sup> PAE. Une faible proportion des espèces protégées (23 %) et des habitats (16 %) sont dans un état de conservation favorable et l'Europe n'est pas en voie d'atteindre son objectif général consistant à enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2020. L'Europe a atteint ses objectifs en matière de désignation des aires protégées terrestres et marines et certaines espèces se sont rétablies, mais la plupart des autres objectifs ne seront sans doute pas atteints.

Les mesures stratégiques visant le capital naturel ont donné des résultats dans certains domaines, mais de nombreux problèmes persistent et certains empirent. Par exemple, la réduction de la pollution a permis d'améliorer la qualité de l'eau, mais l'Union est loin de pouvoir garantir le bon état écologique de toutes les masses d'eau d'ici à 2020. L'aménagement du territoire s'est amélioré, mais le morcellement du paysage continue de progresser, au détriment des habitats et de la biodiversité. La pollution atmosphérique continue d'avoir une incidence sur la

biodiversité et les écosystèmes et 62 % des écosystèmes en Europe sont exposés à des niveaux excessifs d'azote, ce qui entraîne leur eutrophisation. Les impacts du changement climatique sur la biodiversité et les écosystèmes devraient s'intensifier, tandis que les activités telles que l'agriculture, la pêche, les transports, l'industrie et la production d'énergie continuent d'entraîner des émissions polluantes, une perte de la biodiversité et l'extraction de ressource.

L'Europe a fait davantage de progrès en matière d'utilisation efficace des ressources et d'économie circulaire. La consommation de matières a diminué et l'utilisation efficace des ressources a progressé à mesure que le produit intérieur brut a augmenté. Les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 22 % entre 1990 et 2017, sous l'effet conjugué de mesures stratégiques et de facteurs économiques. La part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie a augmenté régulièrement pour s'établir à 17,5 % en 2017. L'efficacité énergétique s'est améliorée et la consommation finale d'énergie a pratiquement chuté au niveau de 1990. Les rejets de polluants dans l'atmosphère et dans l'eau ont diminué, tandis que le volume total des prélèvements d'eau dans l'Union a baissé de 19 % entre 1990 et 2015.

Cependant, les tendances plus récentes sont moins positives. Par exemple, la demande d'énergie finale a en réalité augmenté depuis 2014 et, si cette tendance se confirme, l'Union risque de ne pas atteindre son objectif à l'horizon 2020 en matière d'efficacité énergétique. Les émissions nocives dues au transport et à l'agriculture ont également augmenté tandis que la production et l'utilisation de produits chimiques dangereux sont restées stables. Selon les perspectives à l'horizon 2030, le taux de progression actuel ne sera pas suffisant pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques fixés pour 2030 et 2050. Par ailleurs, la prise en considération des pressions exercées sur l'environnement par les secteurs économiques dans le cadre de l'intégration environnementale n'a pas porté ses fruits, comme l'illustrent les incidences durables de l'agriculture sur la biodiversité et la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

L'Europe a, dans une certaine mesure, réussi à protéger la santé et le bien-être des Européens contre les risques environnementaux. Par exemple, l'eau destinée à la consommation et à la baignade est généralement de bonne qualité partout en Europe. Cependant, des problèmes persistent dans certaines régions et les perspectives sont préoccupantes. Par exemple, certains produits chimiques persistants et mobiles résistent aux technologies avancées de traitement de l'eau potable. De même, bien que les émissions de polluants atmosphériques aient baissé, près de 20 % de la population urbaine de l'Union vit dans des zones où les concentrations de polluants atmosphériques

**Tableau ES.1 Résumé des tendances du passé, des perspectives et des chances de réalisation des objectifs stratégiques**

Theme	Tendances du passé et perspectives		Chances de réalisation des objectifs stratégiques		
	Tendances du passé (10-15 ans)	Perspectives à l'horizon 2030	2020	2030	2050
<b>Protection, conservation et renforcement du capital naturel</b>					
Aires terrestres protégées					
Aires marines protégées					
Espèces et habitats protégés dans l'Union					
Espèces communes (oiseaux et papillons)					
État des écosystèmes et services écosystémiques					
Écosystèmes aquatiques et zones humides					
Pressions hydromorphologiques					
État des écosystèmes marins et de la biodiversité					
Pressions et incidence sur les écosystèmes marins					
Urbanisation et usage des sols par l'agriculture et l'exploitation forestière					
État des sols					
Pollution atmosphérique et incidences sur les écosystèmes					
Pollution chimique et incidences sur les écosystèmes					
Changement climatique et incidences sur les écosystèmes					
<b>Économie efficace dans l'utilisation des ressources, circulaire et sobre en carbone</b>					
Utilisation rationnelle des ressources matérielles					
Utilisation circulaire des ressources matérielles					
Production de déchets					
Gestion des déchets					
Émissions de gaz à effet de serre et mesures d'atténuation					
Efficacité énergétique					
Sources d'énergie renouvelables					
Émissions de polluants atmosphériques					
Émissions industrielles polluantes					
Technologies et processus industriels propres					
Émissions de substances chimiques					
Prélèvement d'eau et sa pression sur les eaux de surface et les eaux souterraines					
Utilisation durable des mers					
<b>Protection de la santé et du bien-être contre les dangers environnementaux</b>					
Concentrations de polluants atmosphériques					
Pollution atmosphérique et incidences sur la santé -humaine et le bien-être					
Exposition de la population au bruit ambiant et incidence sur la santé humaine					
Préservation des zones calmes					
Pressions exercées sur l'eau par la pollution et liens avec la santé humaine					
Pollution chimique et risques pour la santé humaine et le bien-être					
Risques pour la société associés au changement climatique					
Stratégies et plans d'adaptation au changement climatique					
<b>Évaluation indicative des tendances passées (10-15 ans) et perspectives à l'horizon 2030</b>			<b>Évaluation indicative des chances de réalisation d'objectifs stratégiques sélectionnés</b>		
	La tendance à l'amélioration prédomine.	Année	Bien engagée		
	La situation est contrastée en matière de tendances/d'évolutions.	Année	Partiellement engagée		
	La tendance à la détérioration prédomine.	Année	Loin d'être engagée		

**Note:** l'année relative aux objectifs n'indique pas l'année cible exacte, mais le calendrier de réalisation des objectifs.



sont supérieures à, au moins, une norme de qualité de l'air établie par l'Union. Chaque année, l'exposition aux particules fines est responsable d'environ 400 000 décès prématurés en Europe, les pays d'Europe centrale et orientale étant touchés de façon disproportionnée.

La santé et le bien-être des personnes continuent d'être affectés par la pollution sonore, les substances chimiques dangereuses et le changement climatique. L'accélération du changement climatique est susceptible d'entraîner une augmentation des risques, en particulier en ce qui concerne les groupes vulnérables. Les incidences peuvent résulter de vagues de chaleur, d'incendies de forêts, d'inondations et de modifications de la prévalence des maladies infectieuses. Par ailleurs, les risques environnementaux pour la santé n'affectent pas tout le monde de la même manière et, en matière de vulnérabilité sociale et d'exposition à un environnement dangereux pour la santé, il existe des différences locales et régionales très marquées. De manière générale, les perspectives de réduction des risques environnementaux pour la santé et le bien-être sont incertaines. Les risques systémiques pour la santé sont complexes et les lacunes et incertitudes relatives aux connaissances dans ce domaine sont importantes.

### **Comprendre les enjeux systémiques et y répondre**

La persistance de défis environnementaux majeurs peut s'expliquer par une série de facteurs connexes. Premièrement, les pressions environnementales demeurent importantes, en dépit des progrès accomplis pour les réduire. Le rythme des progrès a également ralenti dans certains domaines importants, tels que les émissions de gaz à effet de serre, les émissions industrielles, la production de déchets, l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables. Cela implique d'aller au-delà des améliorations progressives de l'efficacité et de renforcer la mise en œuvre des politiques environnementales pour qu'elles puissent réaliser tout leur potentiel.

La complexité des systèmes environnementaux peut également induire un décalage dans le temps considérable entre la réduction des pressions et la constatation d'améliorations relatives au capital naturel, à la santé et au bien-être des êtres humains. Les conséquences environnementales, telles que la perte de biodiversité, sont souvent déterminées par plusieurs facteurs, ce qui signifie que l'efficacité des mesures stratégiques et des efforts locaux de gestion peut être neutralisée par des facteurs externes. Parmi ceux-ci, citons notamment les évolutions mondiales, telles que les populations croissantes, la production économique et l'utilisation des ressources, qui ont tous une

influence sur la situation en Europe. En ce qui concerne l'avenir, des inquiétudes se font jour quant aux facteurs de changement, tels que les évolutions technologiques et géopolitiques, dont les implications sont mal connues.

Le principal facteur explicatif de la persistance des défis liés à l'environnement et à la durabilité en Europe est peut-être le fait que ceux-ci sont inextricablement liés aux activités économiques et aux modes de vie, en particulier aux systèmes sociétaux qui subviennent aux besoins fondamentaux des Européens comme l'alimentation, l'énergie et la mobilité. Par conséquent, l'utilisation des ressources de la société et la pollution sont liées de façon complexe aux emplois et aux revenus du travail dans l'ensemble de la chaîne de valeur ; aux principaux investissements dans les infrastructures, les machines, les compétences et les connaissances ; aux comportements et aux modes de vie ; et aux politiques et institutions publiques.

Les nombreux liens d'interdépendance au sein des systèmes sociétaux et entre ceux-ci sont souvent à l'origine d'obstacles importants aux mutations rapides et profondes, qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme de l'Europe en matière de développement durable. Par exemple :

- Les systèmes de production-consommation sont caractérisés par des blocages et une dépendance historique, en raison du fait que des éléments de ces systèmes (technologies, infrastructures, connaissances, etc.) ont souvent évolué de concert au fil des décennies. Cela signifie qu'une transformation radicale de ces systèmes est susceptible de perturber les investissements, les emplois, les comportements et les valeurs, suscitant la résistance des industries, des régions ou des consommateurs concernés ;
- Les liens d'interdépendance et les rétroactions au sein des systèmes font que les changements mènent souvent à des résultats inattendus ou à des surprises. Les gains axés sur la technologie peuvent par exemple être mis à mal par des changements de mode de vie, notamment en raison des « effets de rebond », lorsque les améliorations de l'efficacité se traduisent par des économies de coûts qui permettent d'augmenter la consommation ;
- Les systèmes de production-consommation sont également liés directement et indirectement, notamment du fait de leur dépendance à l'égard d'un capital naturel commun pour fournir des ressources et absorber les déchets et les émissions. Cette « connexion des ressources » signifie que la résolution de problèmes dans un domaine peut porter involontairement préjudice à un autre domaine, à l'image de la déforestation et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires provoquées par la production de biocarburants.

La nature systémique des défis environnementaux en Europe permet d'expliquer les limites des approches reconnues en matière de gouvernance environnementale dans la réalisation des changements nécessaires. Bien que des signes de progression aient été enregistrés dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et de la mobilité, les incidences sur l'environnement restent importantes et les tendances actuelles ne sont pas conformes aux objectifs à long terme en matière d'environnement et de durabilité.

De plus en plus de recherches et de pratiques fournissent des indications sur la manière d'opérer une profonde mutation systémique. Ces transitions sont des processus à long terme qui dépendent dans une large mesure de l'émergence et de la diffusion de nouvelles formes d'innovation en mesure de susciter d'autres modes de pensée et de vie (nouvelles pratiques sociales, nouvelles technologies, nouveaux modèles économiques, solutions inspirées de la nature, etc.). Il est impossible de savoir à l'avance et avec précision quelles innovations verront le jour, si ou comment elles seront intégrées aux modes de vie, et comment elles affecteront les résultats en matière de durabilité. Par conséquent, les transitions s'accompagnent d'un grand nombre d'incertitudes, de conflits et de compromis.

La compréhension du changement systémique a des répercussions importantes sur la gouvernance. Premièrement, la perception du rôle du gouvernement évolue: initialement considéré comme un «pilote», doté des connaissances et des outils lui permettant d'orienter la société dans la direction de la durabilité, le gouvernement est maintenant perçu comme un catalyseur d'innovation et de transformation à l'échelle de la société. La planification descendante continue de jouer un rôle dans certains contextes. Mais les gouvernements doivent également trouver des moyens de mobiliser les énergies des citoyens, des communautés et des entreprises.

Cela nécessite des contributions dans les différents domaines d'intervention et niveaux administratifs en vue d'atteindre des objectifs communs. Les instruments de la politique environnementale restent essentiels. Cependant, l'introduction d'un changement systémique nécessitera un éventail beaucoup plus vaste de politiques pour promouvoir l'innovation et l'expérimentation, pour permettre la diffusion de nouvelles idées et approches et pour s'assurer que le changement économique structurel donne des résultats avantageux et équitables. La complexité et l'incertitude inhérentes aux processus de transition signifient que les gouvernements devront également trouver des moyens de coordonner et d'orienter les actions au sein de la société vers la réalisation des objectifs de durabilité à long terme et de gérer les risques et les conséquences imprévues qui accompagnent inévitablement les changements systémiques.

## **Que doit faire l'Europe à présent?**

Considérée dans son ensemble, l'analyse développée dans les parties 1 à 3 souligne la persistance, l'ampleur et l'urgence des défis auxquels l'Europe est confrontée. La réalisation des objectifs de l'Union en matière de durabilité d'ici à 2050 reste possible, mais cela nécessitera une modification de la nature et du niveau d'ambition des mesures. Pour ce faire, il conviendra à la fois de renforcer les outils stratégiques existants et de s'appuyer sur eux grâce à de nouvelles approches innovantes en matière de gouvernance. Tirant parti des éclairages fournis par le rapport, la quatrième partie recense toute une série de domaines importants dans lesquels des mesures sont nécessaires pour assurer les transitions.

### **Renforcer la mise en œuvre des politiques, l'intégration et la cohérence :**

la pleine mise en œuvre des politiques existantes contribuerait grandement à la réalisation des objectifs environnementaux de l'Europe à l'horizon 2030. Cette pleine mise en œuvre passera par l'augmentation des financements et le renforcement des capacités ; par la participation des entreprises et des citoyens ; par l'amélioration de la coordination des autorités locales, régionales et nationales ; et par la consolidation de la base de connaissances. Au-delà de la mise en œuvre, l'Europe doit remédier aux lacunes et aux faiblesses des cadres stratégiques, par exemple en ce qui concerne les terres, les sols et les produits chimiques. Une meilleure intégration des objectifs environnementaux dans la politique sectorielle, ainsi qu'une meilleure harmonisation des politiques, est également essentielle.

### **Élaborer des cadres stratégiques à long terme plus systémiques ainsi que des objectifs contraignants :**

le nombre croissant de politiques stratégiques relatives à des systèmes clés (par exemple, l'énergie et la mobilité) et la promotion de la transition vers une économie circulaire et sobre en carbone sont autant d'outils importants pour stimuler et orienter la cohérence des actions dans la société. Cependant, il convient d'étendre la couverture des cadres stratégiques à long terme à d'autres questions et systèmes importants, tels que l'alimentation, les produits chimiques et l'utilisation des sols. Des stratégies transversales comparables sont, en outre, nécessaires à d'autres niveaux de gouvernance, notamment national, régional et municipal. Faire participer les parties prenantes à l'élaboration de visions transformatrices est important afin de refléter les différentes réalités qui existent en Europe et de maximiser les bénéfices conjoints en matière environnementale, sociale et économique.

**Prendre la tête du mouvement de transition mondial vers la durabilité :** l'Europe ne peut pas atteindre ses objectifs de durabilité de manière isolée. Les problèmes mondiaux en matière d'environnement et de durabilité

appellent des réponses mondiales. L'Union exerce une influence diplomatique et économique notable, qu'elle est libre d'utiliser pour promouvoir l'adoption d'accords ambitieux dans des domaines tels que la biodiversité et l'utilisation des ressources. La pleine mise en œuvre en Europe du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et le soutien actif à la mise en œuvre de ce programme dans d'autres régions seront essentiels pour que l'Europe prenne la tête, au niveau mondial, du mouvement de transition vers la durabilité. L'utilisation des objectifs de développement durable comme cadre général pour l'élaboration des politiques au cours des dix prochaines années pourrait constituer une étape importante vers la concrétisation de la vision de l'Europe à l'horizon 2050.

#### **Promouvoir l'innovation dans l'ensemble de la**

**société** : le changement de trajectoire dépendra en grande partie de l'émergence et de la diffusion de différentes formes d'innovation en mesure d'amorcer de nouveaux modes de pensée et de vie. Les graines de cette transition ont déjà été semées. De plus en plus d'entreprises, d'entrepreneurs, de chercheurs, d'administrations communales et de communautés locales expérimentent de nouveaux moyens de production et de consommation. Cependant, dans la pratique, les innovations se heurtent souvent à d'importants obstacles. Les politiques et les institutions publiques ont, par conséquent, un rôle déterminant à jouer dans la mise en œuvre du changement systémique. Les politiques environnementales demeurent essentielles, mais l'innovation systémique requiert des contributions cohérentes de plusieurs domaines stratégiques, tels que la recherche, l'innovation, les politiques sectorielles et industrielles, ou encore l'éducation, le bien-être, le commerce et l'emploi.

#### **Intensifier les investissements et réorienter la**

**finance** : même si les transitions vers la durabilité nécessiteront des investissements considérables, les Européens ont tout à y gagner ; – non seulement en évitant des dommages à la nature et à la société, mais également en créant des opportunités dans les domaines économique et social. Les gouvernements doivent utiliser les ressources publiques de manière optimale pour soutenir l'expérimentation, investir dans les innovations et les solutions inspirées de la nature, garantir la durabilité et soutenir les régions et les secteurs touchés. Ils doivent également jouer un rôle déterminant dans la mobilisation et l'orientation des dépenses privées en canalisant les choix en matière d'investissement et de consommation et en encourageant le secteur financier à investir durablement, à travers l'application et l'exploitation du plan d'action de l'Union pour une finance durable.

#### **Gérer les risques et garantir une transition socialement**

**équitable** : pour que la gouvernance du passage à la durabilité soit couronnée de succès, les sociétés devront reconnaître les risques potentiels, les perspectives et les compromis et trouver des moyens d'y faire face. Les politiques ont un rôle essentiel à jouer dans les «transitions justes», par exemple en soutenant les entreprises et les travailleurs dans les secteurs confrontés à des fermetures progressives :reconversion professionnelle, subventions, assistance technique, ou investissements en faveur des régions durement touchées. La détermination rapide des perspectives et des risques émergents liés aux évolutions technologiques et sociétales doit être assortie d'approches évolutives fondées sur l'expérimentation, le suivi et l'apprentissage.

#### **Faire le lien entre la connaissance et l'action** : le passage

à la durabilité exigera de nouvelles connaissances et fera appel à de multiples disciplines et types de production de connaissances. Ces connaissances incluent les éléments probants concernant les systèmes à l'origine des pressions exercées sur l'environnement, les voies de développement durable, les initiatives prometteuses et les obstacles au changement. Les méthodes prospectives jouent un rôle important en vue d'inciter les gens à prendre part aux processus participatifs pour évaluer les options possibles pour l'avenir, les résultats, les risques ou les perspectives potentiels. Pour pouvoir produire, partager et utiliser pleinement les éléments probants pertinents, il pourra s'avérer nécessaire de modifier le système de connaissance liant la science aux politiques et aux mesures, notamment en acquérant de nouvelles compétences et en créant de nouvelles structures institutionnelles.

#### **Les dix prochaines années**

La réalisation des objectifs de l'accord de Paris et du programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessitera une action urgente dans chacun de ces domaines au cours des dix prochaines années. Soyons clairs : l'Europe ne réalisera pas sa vision de durabilité de «bien vivre, dans les limites de notre planète» simplement en promouvant la croissance économique et en essayant d'en gérer les effets secondaires préjudiciables à l'aide des instruments de la politique sociale et environnementale. A l'inverse, la durabilité doit devenir le principe directeur pour une élaboration de politiques et de mesures ambitieuses et cohérentes. Pour opérer un changement en profondeur, tous les secteurs et niveaux administratifs devront collaborer et exploiter l'ambition, la créativité et la force des citoyens, des entreprises et des communautés. En 2020, l'Europe a une occasion unique de prendre la tête de la réponse internationale aux défis en matière de durabilité. Il est temps d'agir.





# A propos de SOER

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) est une agence de l'Union instituée par le règlement (CEE) n° 1210/90 du Conseil. Le Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (EIONET), un réseau de partenariat entre 33 pays membres <sup>(?)</sup> et six pays coopérants <sup>(?)</sup>, a également été instauré par ce règlement. L'AEE a pour mission de travailler avec l'EIONET pour garantir un apport de connaissances, de façon à ce que les acteurs concernés au sein des institutions de l'Union et des pays de l'EIONET puissent prendre des décisions éclairées concernant l'amélioration de l'environnement en Europe et la transition vers le développement durable.

Dans le cadre de son mandat, l'une des missions principales de l'AEE consiste à publier tous les cinq ans un rapport sur l'état, l'évolution et les perspectives de l'environnement. Ce rapport, qui guide l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'Union, est publié depuis 1995 par l'AEE, qui y évalue l'état et les perspectives de l'environnement en Europe. Pour ce faire, l'Agence analyse les tendances passées, les progrès vers l'atteinte des futurs objectifs et la possibilité pour la politique de l'Union de contribuer à la réalisation des objectifs à long terme.

À l'instar des rapports précédents, le rapport 2020 sur l'état et les perspectives de l'environnement en Europe (SOER 2020) fournit des informations pertinentes, fiables et comparables et se fonde sur les multiples sources dont disposent l'AEE et de l'EIONET. L'élaboration du rapport s'est fondée sur la reconnaissance généralisée du fait que les questions environnementales sont étroitement liées à la plupart des aspects de la société, ce qui a des conséquences pour les perspectives globales en matière de développement durable et implique que les parties prenantes ont besoin de nouveaux types de connaissances pour appuyer leurs actions.

Le SOER 2020 s'appuie sur les conclusions du rapport précédent, publié en mars 2015. Selon le SOER 2015, bien que la mise en œuvre des politiques de l'Union ait eu des retombées très positives pour l'environnement et le bien-être humain en Europe, l'Europe est confrontée à des défis majeurs dans sa gestion des problèmes environnementaux persistants qui sont liés de façon complexe aux systèmes de production et de consommation. Le rapport de 2015 plaide en faveur de transitions fondamentales au sein des systèmes de production et de consommation qui entraînent la détérioration de l'environnement, notamment l'alimentation, l'énergie et la mobilité.

Le rapport de 2020 est publié à un moment où la société est bousculée par de fausses informations et de fausses nouvelles. Il met tout en œuvre pour reconnaître cette réalité en assurant la transparence grâce à des références détaillées aux conclusions scientifiques et à une meilleure approche pour évaluer et communiquer les facteurs de qualité et d'incertitude comme les lacunes dans les connaissances. Ce rapport a également fait l'objet d'une étude approfondie par des pairs : EIONET, la Commission européenne, le comité scientifique de l'AEE et des experts internationaux.

Les informations rassemblées au niveau national orientent l'application des politiques et facilitent le partage des dernières évolutions et des nouvelles approches. Mesurant la complexité croissante des connaissances, le rapport fournit des synthèses cohérentes dans le cadre de ses évaluations thématiques. Enfin, le rapport aborde la nature systémique des enjeux environnementaux d'aujourd'hui, y compris les systèmes de production et consommation susmentionnés, et aide à mieux comprendre comment l'Europe peut faire face aux défis actuels sans précédent en matière d'environnement, de climat et de durabilité.

<sup>(?)</sup> Les 28 États membres de l'Union plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et la Turquie.

<sup>(?)</sup> L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie et le Kosovo (conformément à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo).

Agence européenne pour l'environnement

**L'environnement en Europe  
État et perspectives 2020  
Synthèse**

2019 — xx pp. — 21 x 29.7 cm

ISBN 978-92-9480-120-3

doi: 10.2800/229803

**Comment prendre contact avec l'Union européenne?**

**En personne**

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

**Par téléphone ou courrier électronique**

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

**par téléphone:**

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

**Comment trouver des informations sur l'Union européenne?**

**En ligne**

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

**Publications de l'Union européenne**

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://publications.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local ([https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

**Droit de l'Union européenne et documents connexes**

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

**Données ouvertes de l'Union européenne**

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.



Agence européenne pour l'environnement  
Kongens Nytorv 6  
1050 Copenhagen K  
Danemark

Tél. +45 33 36 71 00  
Internet: [eea.europa.eu](http://eea.europa.eu)  
Facebook: [www.facebook.com/European.Environment.Agency](http://www.facebook.com/European.Environment.Agency)  
Twitter: @EUEnvironment  
LinkedIn: [www.linkedin.com/company/european-environment-agency/](http://www.linkedin.com/company/european-environment-agency/)  
Enquêtes: [eea.europa.eu/enquiries](http://eea.europa.eu/enquiries)  
Inscrivez-vous pour recevoir les notifications de l'AEE: <http://eea.europa.eu/sign-up>

TH-02-19-902-FR-N  
doi: 10.2800/229803



Office des publications  
de l'Union européenne